FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENTS

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Templeton Africa Fund

Catégorie A (acc) EUR-H1 • ISIN LU0744128314 • Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds
La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

Objectifs et Politique d'investissement

L'objectif de Templeton Africa Fund (le « Fonds ») est d'augmenter la valeur de ses investissements à moyen et long terme.

Le Fonds investit principalement dans :

- des actions et titres liés à des actions (comme des obligations participatives) émis par des entreprises de toute taille, ayant leur siège social ou exerçant une part substantielle de leurs activités dans des pays africains, y compris (sans toutefois s'y limiter) en Égypte, au Kenya, à l'île Maurice, au Nigéria, en Afrique du Sud, dans les États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et au Zimbabwe

Le Fonds peut investir dans une moindre mesure dans :

- des actions, des titres de capital ou des titres liés à des actions (comme des obligations participatives) émis par des entreprises de toute taille situées dans tout pays
- des obligations émises par des gouvernements et entreprises de toute taille situés dans tout pays
- des produits structurés (limités à 10 % des actifs)
- des produits dérivés, à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille

L'équipe d'investissement s'appuie sur une analyse financière approfondie pour sélectionner chaque titre dont elle estime qu'il offre les meilleures chances d'accroissement de la valeur sur le long terme.

Vous pouvez demander la vente de vos parts chaque jour ouvré au Luxembourg.

Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds, veuillez vous reporter à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

L'indice de référence du Fonds est le Dow Jones Africa Titans 50 Index. Il est uniquement indiqué à titre informatif, le gérant du Fonds n'entend pas le répliquer. Le Fonds peut dévier de cet indice de référence.

Termes à comprendre

Obligations : titres de créance représentant l'obligation de l'émetteur de rembourser un prêt à une date désignée et de payer des intérêts.

Actions : titres qui représentent une part de propriété dans une entreprise.

Produits structurés : produits financiers dont la valeur est généralement liée à un ou plusieurs actifs sous-jacents, le plus souvent créés pour satisfaire un besoin qui ne peut pas être satisfait par le seul investissement dans des instruments financiers standard disponibles sur le marché.

Produits dérivés : instruments financiers dont les caractéristiques et la valeur dépendent de la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, en général des titres, des indices, des devises ou des taux d'intérêt.

Couverture : stratégie de compensation totale ou partielle de risques particuliers comme ceux qui résultent de fluctuations de cours des actions, de devises ou de taux d'intérêt.

Profil de Risque et de Rendement

1	2	3	4	**5**	6	7

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds investit principalement dans des actions et/ou titres de capital de sociétés de toutes capitalisations situées ou exerçant leur activité dans des pays africains (y compris des marchés émergents et frontières), qui ont par le passé subi d'importantes fluctuations de cours, d'une amplitude fréquemment plus grande que celles des marchés boursiers en général. De ce fait, la performance du Fonds peut fluctuer considérablement sur la durée.

Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

Risque de change : Risque de perte résultant de fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

Risque des marchés émergents : Risque lié à l'investissement dans des pays dont les systèmes politique, économique, juridique et réglementaire sont moins développés, exposant les investissements à davantage d'instabilité politique ou économique, à un manque de liquidité ou de transparence ou à des problèmes de garde.

Risque de liquidité : Risque qui survient lorsque des conditions de marché défavorables affectent la capacité à vendre des actifs quand cela est nécessaire. Une liquidité réduite peut avoir un impact négatif sur le cours des actifs.

Risque opérationnel : Risque de perte résultant d'erreurs ou de défaillances dues aux individus, aux systèmes, aux prestataires de services ou aux processus dont dépend le Fonds.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce Fonds, veuillez vous reporter à la section "Prise en compte des risques" du prospectus actuel du fonds Franklin Templeton Investment Funds.

Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,75%
Frais de sortie	Non applicable

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2,40%

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

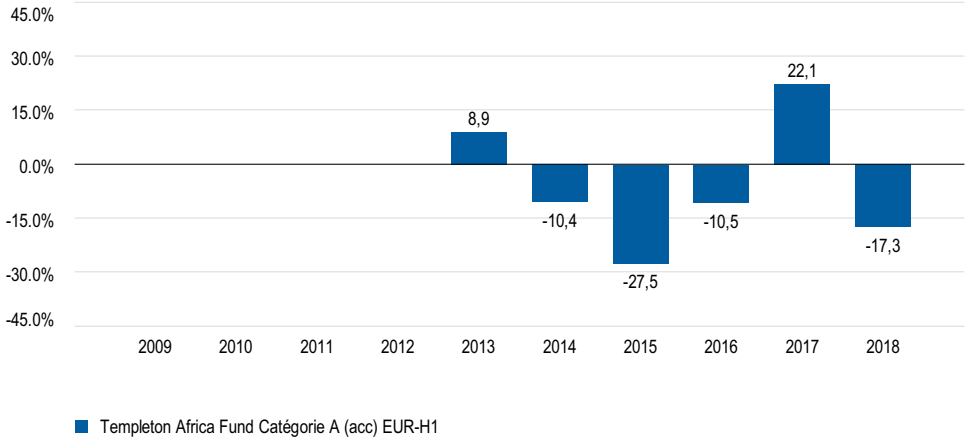
Commission de performance	Non applicable

Les frais d'entrée présentés sont des montants maximums ; il est possible d'en payer moins. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec votre conseiller financier.

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2018. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'Actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) de même qu'à l'Annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants mais n'incluent pas les frais d'entrée.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le Fonds a été lancé en 2012.

Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Vous pouvez obtenir des copies du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site www.ftidocuments.com ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le Fonds (y compris des informations sur les autres parts du Fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou sur le site www.franklintempleton.lu.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.franklintempleton.lu pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, dont une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Franklin Templeton International Services S.à r.l. est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25/01/2019.